Bd Fayol: les «pros» n'apprennent rien de neuf au conseil général

L'association de Défense des riverains du boulevard Fayol avait prévu de rencontrer le président du conseil général lundi dernier. Ils ont effectivement été reçus, en compagnie également de techniciens, de

«Vous nous prenez en otage avec un recours non suspensif»

Marc Petit (maire de Firminy, conseiller général, défenseur du projet de déviation) et Jean-François Barnier (maire du Chambon-Feugerolles, conseiller général, contre la déviation). Bernard Bonne a refusé que les rive-

rains lisent une déclaration avant l'entame de la cession publique, laquelle a été distribuée aux conseillers. Le président leur a cependant confirmé sa volonté de faire réaliser cette déviation.

Il a donné la garantie que les travaux débuteront dès que le conseil général sera sûr qu'il n'y aura pas de problème à cause du recours au tribunal administratif engagé par l'association anti déviation (réserves sur la loi sur l'eau). Le jugement a été mis en délibéré le 28 avril dernier.

«Vous nous prenez en otage avec un recours qui n'est pas suspensif», ont dit les riverains au président. Marc Petit a quant à lui reposé la question durant la cession: «Quand ces travaux vont-ils débuter?» Les riverains ont par ailleurs pu longuement discuter avec Jean-François Barnier.

Ce dernier a également distribué aux conseillers une lettre qui reprend les arguments de sa position et celle du conseil municipal chambonnaire qui s'était prononcé contre la déviation à l'unanimité en mars 2006. Métropole avait également émis un avis défavorable en 2005. Sans «nier les problématiques du bd Fayol», le maire et conseiller général rappelle que «l'évaluation de ce dossier passe par le res-

pect mutuel des uns et des autres». Néanmoins, du côté des riverains, le ras le bol conduit à une véritable intransigeance face aux arguments opposés. «Nous n'avons pas été satisfaits de la réponse et l'analyse purement technocratique opposée à la demande du maire d'interdire les poids lourds à partir du rond-point du bas de la côte. Nous ne laisserons pas passer ça et demanderons une audience au préfet. Nous repartons avec la certitude que nous allons agir à nouveau en septembre.

Leurs manifestations sur ce boulevard avaient causé des embouteillages cette année.